

Le championnat scolaire d'échecs

Note aux parents d'écoliers et collégiens

Le championnat scolaire d'échecs est une compétition très motivante pour les jeunes. Il permettra à votre enfant d'affronter d'autres jeunes du même âge et d'origines diverses dans un combat non violent.

Il se déroule par niveau (écoles et collèges) en 3 phases :

1. La phase départementale : il s'agit d'une compétition en individuel généralement sur une demi-journée en décembre ou janvier, hors temps scolaire. Cette phase permet de se qualifier à la phase académique.
2. La phase académique se joue par équipe de 8 généralement sur une journée en mars ou avril. Cette phase permet de se qualifier à la phase nationale.
3. La phase nationale réunit les meilleures équipes de chaque académie : 3 jours en mai ou juin (vendredi, samedi, dimanche) et détermine l'équipe championne de France.



Concentration !

Pourquoi participer ?

- La compétition renforcera la motivation de votre enfant et lui donnera envie de progresser.
- Les enfants ont besoin de se confronter entre eux. Jouer en compétition est très riche sur le plan éducatif et sur le plan humain :
 - respect des règles, des arbitres et des organisateurs
 - respect des autres joueurs
 - apprentissage de la défaite, humilité
 - estime de soi renforcée, notamment pour des élèves qui ont des difficultés en classe
 - esprit d'équipe : le jeune représente son école ou son collège.
- La première phase départementale est un événement très festif et convivial avec un enjeu sportif comme dans toute compétition. Tous les niveaux de jeu sont acceptés, du débutant au joueur confirmé.

Qui peut participer ?

- Tous les garçons et filles à partir du CP (exceptionnellement GS maternelle) jusqu'en classe de 3^e.
- Pas besoin d'être un champion ! Il faut juste connaître les règles principales : déplacement des pièces, notion d'échec et échec et mat.
- Pour des questions d'assurance, votre enfant devra être licencié de la FFE (Fédération française des échecs). La licence peut généralement se prendre sur place et coûte 3 € (tarif 2014). La licence est valable pour toute l'année scolaire,



Avant que l'arbitre lance la partie on s'amuse bien avec les autres joueurs.

Comment participer ?

- La première étape est d'inscrire votre enfant à la phase départementale du championnat. Si l'école ou le collège organise cette participation, suivez leurs instructions. Sinon vous pouvez aussi inscrire votre enfant individuellement. Pour cela [contactez le correspondant scolaire de votre département](#) avant fin octobre de préférence. Chaque département peut avoir des formules légèrement différentes. Le correspondant départemental pourra tout vous expliquer !
- Une fois inscrit, il vous restera à organiser le déplacement. Si d'autres enfants de la même école ou du même collège participent, vous pourrez généralement vous arranger avec leurs parents.

Qu'y a-t-il à gagner ?

- Surtout le plaisir de s'affronter avec d'autres jeunes du même âge et d'autres origines
- Des coupes et médailles pour les meilleurs joueurs, parfois un diplôme ou une petite médaille pour tous
- La qualification pour la phase suivante
- Un beau souvenir, et l'envie de progresser pour faire encore mieux l'an prochain !



Remise des prix !